

# CAMPAGNE BDS FRANCE

NOTRE RÉPONSE À L'APARTHEID,

À L'OCCUPATION ET LA COLONISATION ISRAËLIENNE

## BOYCOTT DÉSINVESTISSEMENT SANCTIONS

**QU'EST-CE QUE LA CAMPAGNE BDS? PAGE 2**  
**QU'EST-CE QUE «L'APARTHEID ISRAËLIEN»? PAGE 3**  
**COMMENT AGIR EFFICACEMENT? PAGE 4**



ABNA PHILISTINE - ALLIANCE FOR FREEDOM AND DIGNITY - AMÉRICAINS CONTRE LA GUERRE - ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAGHRÉBINS EN FRANCE - ASSOCIATION DES TUNISIENS EN FRANCE - CAMPAGNE CIVILE INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DU PEUPLE PALESTINIEN - COLLECTIF JUDEO ARABE ET CITOYEN POUR LA PAIX - COLLECTIF DES MUSULMANS DE FRANCE - COORDINATION DES APPELS POUR UNE PAIX JUSTE AU PROCHE-ORIENT - COORDINATION INTER ASSOCIATIVE POUR LA PALESTINE - FÉDÉRATION DES TUNISIENS POUR UNE CITOYENNETE DES DEUX RIVES - FÉDÉRATION POUR UNE ALTERNATIVE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE - FORUM SOCIAL DES QUARTIERS POPULAIRES - GENERAL UNION OF PALESTINIAN STUDENTS - GÉNÉRATION PALESTINE - MOUVEMENT DES INDIGÈNES DE LA RÉPUBLIQUE - MOUVEMENT DES QUARTIERS POUR LA JUSTICE SOCIALE - MOUVEMENT IMMIGRATIONS BANLIEUES - NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE - PARTICIPATION ET SPIRITUALITÉ MUSULMANES - RÉSEAU INTERNATIONAL JUIF ANTISIONISTE - RESPAIX - RÉVEIL DES CONSCIENCES - UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX - UNION DES TRAVAILLEURS IMMIGRES TUNISIENS

POUR VOUS TENIR AU COURANT DE LA CAMPAGNE BDS EN FRANCE, CONSULTEZ: [HTTP://CAMPAGNEBOYCOTT.BLOGSPOT.COM](http://CAMPAGNEBOYCOTT.BLOGSPOT.COM)

# QU'EST-CE QUE LA CAMPAGNE BDS?

## L'APPEL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PALESTINIENNE

La société civile palestinienne a lancé le 9 juillet 2005 un appel au Boycott, aux Désinvestissements et aux Sanctions contre Israël jusqu'à la fin de l'occupation des territoires palestiniens et tant que ce pays ne respecte pas le droit international. Cet appel, connu sous le nom de campagne «BDS», réunit plus de 170 organisations palestiniennes regroupant les trois composantes de la société civile: les Palestiniens sous occupation, les Palestiniens citoyens d'Israël et les réfugiés palestiniens.

Cette campagne est à l'image du boycott de l'Afrique du Sud de l'Apartheid. Elle est une action citoyenne, non-violente initiée par les Palestiniens eux-mêmes pour lancer un courant d'opinion internationale décidé à soutenir leur droit en tant que peuple. Site web: <http://bdsmovement.net/>

## LA CAMPAGNE DANS LE MONDE ET AUJOURD'HUI EN FRANCE

L'appel de 2005 a reçu un écho grandissant dans le monde. Il a été endossé par de nombreux individus, syndicats, partis politiques et autres organisations qui veulent manifester concrètement leur solidarité internationale.

En France, le mouvement a réellement commencé à décoller après les grandes manifestations, lors des massacres de l'armée israélienne à Gaza. Il regroupe à présent de nombreuses associations et des individus d'origines et de sensibilités diverses qui se sont réunis pour rédiger une charte des principes qui guident les actions de la campagne BDS France.

En particulier, cette campagne de Boycott de l'Etat d'Israël en tant qu'occupant et colonisateur, comme celle du Boycott de l'Afrique du Sud de l'Apartheid, n'est pas une fin en soi, destinée à discriminer une population. Elle constitue un outil de pression sur nos gouvernements pour qu'ils appliquent des sanctions, et un levier sur le gouvernement israélien, qui servira à imposer la seule issue pour cette région: l'application du droit international et le respect des droits des Palestiniens.

Cette campagne s'inscrit dans un combat permanent contre toute forme de racisme, qui ne vise pas des personnes ou des groupes en raison de leur origine ou de leur religion juive, ni leurs entreprises ou leurs produits, ni même la société israélienne et les individus qui la composent, en tant que tels. Cette campagne vise la politique coloniale d'occupation israélienne et ses partisans, elle est non-violente et respecte les personnes et les biens.

Cette campagne commence déjà à remporter des succès:

- La société française Véolia, qui participe à la construction d'un tramway reliant Jérusalem aux colonies, a perdu plusieurs marchés pour cette raison.
- La banque Dexia, qui participe au financement des colonies, y a retiré ses capitaux. Dans certains pays, des gérants de fonds de pensions ont accompli la même démarche.
- Un mouvement prend corps contre le projet du conseil régional de la région Languedoc Roussillon, de transformer le port de Sète en plateforme d'entrée en Europe des produits de la société Agrexco, qui commercialise des fruits et légumes dont 70% proviennent des colonies.

**Tous ces succès doivent nous encourager à continuer résolument sur cette voie.**

# QU'EST-CE QUE «L'APARTHEID ISRAËLIEN»?

On dénonce parfois l'illégalité et la violence de l'occupation israélienne en Palestine. On oublie souvent d'en dénoncer le caractère raciste qui la rapproche par de nombreux points de l'occupation des Blancs en Afrique du Sud, à commencer par son origine coloniale. Pourtant on peut également parler d'un «Apartheid israélien» puisque, d'après la définition de l'ONU c'est «un système de ségrégation et de discrimination raciale institutionnalisées, dans le but d'établir et de maintenir la domination d'un groupe racial sur un autre, et de l'opprimer systématiquement»

## EN ISRAËL

Sur le territoire israélien actuel, un million et demi de Palestiniens (20% de la population) vivent comme des citoyens de deuxième classe où ils subissent des discriminations. Ils sont défavorisés dans la législation de la nationalité et du mariage, dans l'accès aux ressources de travail, syndicales, culturelles, de santé, d'éducation et même aux permis de construire qu'ils n'obtiennent presque jamais. Afin d'annexer le Golan syrien en 1967, 95 % de sa population arabe en a été expulsée pour y implanter une trentaine de colonies exclusivement juives. Des dizaines de villages Palestiniens d'Israël ne sont pas reconnus et, par conséquent, ne reçoivent aucun service. Les Palestiniens citoyens d'Israël ne peuvent pas, selon la loi israélienne, vivre ou posséder des propriétés sur 93 % du territoire qui est exclusivement réservé aux Juifs israéliens.

Dans les territoires occupés depuis 1967, plus de 18 000 maisons palestiniennes ont été détruites pour permettre aux colonies israéliennes de s'étendre. Plus d'un million d'oliviers et autres arbres fruitiers ont été arrachés. C'est l'armée israélienne qui contrôle l'eau de Cisjordanie, en confisque plus de 80 % et revend le reste aux Palestiniens 4 fois son prix.

## EN CISJORDANIE

Aucun droit ne régit le travail des Palestiniens en Cisjordanie, qui ne connaît ni salaire minimum, ni âge minimum, ni maxima horaires. Les Palestiniens vivent sous l'arbitraire de la juridiction militaire qui peut les mettre en prison sans inculpation, leur faire subir des punitions collectives, des confiscations de terres, des couvre-feux de plusieurs jours, des harcèlements, voire des assassinats ciblés ou collatéraux et des bombardements. Plus de 11.000 Palestiniens croupissent aujourd'hui dans les prisons israéliennes, dans lesquelles de nombreux cas de torture sont dénoncés.

La Cisjordanie est divisée en dizaines de «Bantoustans» isolés entre lesquels il n'est pas possible de circuler sans autorisation israélienne, délivrée arbitrairement dans l'un de ses 600 «Check Points». Les Palestiniens ne peuvent emprunter les autoroutes reliant les colonies, ni utiliser l'aéroport international de Tel Aviv. Le Mur de séparation empêche physiquement des dizaines de milliers de Palestiniens d'accéder à leurs familles, lieux de travail, écoles, universités ou hôpitaux.

## AGAZA

Un million et demi de Palestiniens dans la bande de Gaza vivent un cas extrême d'oppression systématique: blocus total, privation des produits de première nécessité, bombardements fréquents et de plus en plus violents (plus de 1400 morts en un mois

l'hiver dernier)...

Près de six millions de Palestiniens vivent aujourd'hui en exil et sont discriminés par l'impossibilité de rentrer dans leur pays. A différents degrés, ce sont donc bien tous les Palestiniens (11 millions de personnes) qui vivent une ségrégation quotidienne.

## DANS LE MONDE DENTIER

# COMMENT AGIR EFFICACEMENT?

## BOYCOTT ECONOMIQUE

Il consiste en premier lieu à ne pas acheter ni à consommer de produits manufacturés en Israël (code-barre commençant par 729) ou des services de l'économie israélienne, et à convaincre ses amis de faire de même. En second lieu, à informer les partenaires commerciaux ou institutionnels des raisons de notre boycott, et à mener des actions d'information auprès des entreprises et comités d'entreprises français sur les produits israéliens et les raisons de cesser leur distribution. Enfin, à mener des campagnes d'information et de sensibilisation du public sur les raisons du boycott, et sur les entreprises françaises qui participent à l'occupation et à la colonisation israélienne.

Les universités israéliennes collaborent, activement ou passivement, à l'oppression israélienne, son armée, son idéologie, ses pratiques discriminatoires etc. De même, une oeuvre d'art ou un événement sportif, financé ou promu par des institutions officielles israéliennes, par le gouvernement israélien ou par une organisation sioniste, prend un sens politique et soutient, directement ou indirectement, l'Etat d'Israël. Les artistes palestiniens n'ont guère, quant à eux, le luxe de pouvoir faire de «simples oeuvres d'art».

Les universitaires (enseignants, chercheurs, étudiants...), artistes et sportifs palestiniens appellent leurs collègues à boycotter les institutions académiques israéliennes (conférences, agences d'évaluation, revues scientifiques...), à ne pas participer à des événements culturels (festivals ou expositions) ou sportifs israéliens.

Il est également indispensable d'inciter les institutions internationales à ne pas financer des institutions scientifiques, culturelles ou sportives israéliennes et à soutenir directement des institutions palestiniennes.

## BOYCOTT UNIVERSITAIRE, CULTUREL ET SPORTIF

## QUESTIONS REponses

Q: *Est-ce que le boycott sert à quelque chose?*

R: En Afrique du Sud, dans les années 80, la pression internationale a été suffisamment forte pour créer un changement politique et juridique important. C'est le même processus qui se développe aujourd'hui (voir page 2).

Q: *Pourquoi s'attaquer à Israël et pas à la Russie?*

R: Pourquoi pas Israël ? Soucieux de justice internationale partout où elle est remise en cause, nous militons aussi pour d'autres causes, du Tibet à la Tchétchénie, d'Irak en Kanaky...

Q: *Le boycott n'est-il pas une punition collective contre tous les Israéliens?*

R: En l'état actuel, l'appel au boycott ne concerne que les institutions, pas les individus, si toutefois ces individus sont clairement détachés de toute organisation israélienne, sioniste ou liée au gouvernement israélien.

Q: *Le boycott s'attaque-t-il aux produits casher?*

R: Bien sûr que non! Pas plus qu'aux produits juifs. Ce sont les responsables de l'oppression des Palestiniens qui sont visés: gouvernement et institutions israéliennes, mais aussi, par exemple, les entreprises françaises qui collaborent à cette oppression.

Q: *Le boycott n'affecte-il pas aussi les Palestiniens eux-mêmes?*

R: En 2005, l'appel au boycott a été lancé par les Palestiniens qui en ont bien mesuré les conséquences et qui sont prêts à en payer le prix. Répondons efficacement à leur appel!

Apportez votre soutien, envoyez vos dons, devenez donateur pour faire vivre et se développer la campagne BDS France.

## NOUS SOUTENIR NOUS CONTACTER

Envoyez vos Chèques à l'ordre de la Campagne BDS France .  
Adresse : Campagne BDS France 21 ter rue Voltaire 75011 Paris  
Pour participer aux actions de la campagne, demander des renseignements :  
Email : [campagnebdsfrance@yahoo.fr](mailto:campagnebdsfrance@yahoo.fr)  
<http://campagneboycott.blogspot.com>